

La cliente/Le client (titulaire du contrat, désigné ci-après «le client») et Swisscom (Suisse) SA, 3050 Berne (désignée ci-après «Swisscom») concluent un contrat pour l'utilisation des services de Swisscom.

Renseignements concernant le client

Civilité	Maison
Nom de la personne ou raison sociale	PROMERKA SA
Prénom	
Rue / Numéro	ch. du Croset 9
NPA localité	1024 Ecublens VD
Date de naissance	
Personne à contacter (pour les sociétés)	

Prestations et prix

L'offre et les prix des prestations (services et services supplémentaires) peuvent être consultés dans les brochures actualisées et sur le site www.swisscom.ch

Durée minimale du service

Certaines prestations peuvent prévoir une durée minimale. Les détails correspondants résultent de l'offre concrète et sont mentionnés dans le cadre de la commande.

Parties intégrantes du contrat

Outre le présent document contractuel, font partie intégrante du présent contrat (dans l'ordre de priorité):

- Les prix de Swisscom conformément au site www.swisscom.ch/pme
- Les commandes de prestations avec les conditions particulières et les conditions de l'offre correspondantes
- Les conditions générales de vente des prestations de Swisscom (Suisse) SA

Tous les documents sont disponibles en ligne sur www.swisscom.ch/pme-précisionsjuridiques. Les souhaits de modifications du client relatifs à ces documents ne deviennent valables que lorsque Swisscom les confirme par écrit.

Commandes, modifications

Le client peut commander les diverses prestations de la manière prévue à cet effet par Swisscom, et il est renvoyé à cet égard aux conditions particulières et conditions de l'offre pertinentes. Elles sont considérées comme acceptées au plus tard au moment de l'utilisation de la prestation correspondante. Swisscom n'est pas tenue d'accepter une commande ou toute autre demande de modification du contrat.

Entrée en vigueur, résiliation

Sous réserve de règlements dérogatoires au cas par cas, le présent contrat entre en vigueur lorsque le client donne son accord de par l'utilisation d'une prestation commandée. L'utilisation comprend également toutes les activités qui entraînent un débit sur la facture. En l'absence d'utilisation, le contrat entre en vigueur au moment du paiement de la première facture. Il prend effet à la date ci-dessous. Le nouveau contrat remplace à cette date les éventuels contrats particuliers existants relatifs à des prestations semblables, à l'exception des contrats NATEL®.

Le contrat continue d'exister au moins aussi longtemps que le client bénéficie d'une prestation de Swisscom. Les modalités de résiliation du contrat et des diverses prestations figurent dans les autres documents du contrat.

Berne, 15 juin 2016

(Le présent contrat n'exige aucune signature)